

Ces femmes qui se battent contre le mal-logement

Logées dans des hébergements d'urgence ou des passoires énergétiques, des femmes seules ou avec enfants sont particulièrement exposées au mal-logement en Bretagne. Elles racontent.

Témoignages

En Bretagne, le mal-logement touche plus particulièrement les femmes, davantage exposées aux difficultés économiques. Et parfois aux violences intrafamiliales. Certaines se retrouvent à la rue, en hébergement d'urgence, ou dans des logements très énergivores.

Plusieurs d'entre elles sont venues témoigner lors du colloque sur le mal-logement, organisé par la fondation Abbé Pierre à Guingamp (Côtes-d'Armor), mardi (lire ci-dessous).

Céline Rousvoal, 44 ans, est une femme célibataire qui vit dans un logement très dégradé, à Guimiliau, dans le Finistère : « **Le toit prend l'eau et s'effondre, une autre partie de la maison prend l'eau par les murs et les pignons.** » En plus des fuites, le logement est une vraie passoire énergétique : « **Je viens de passer l'hiver sans chauffage, parce que si je chauffe, ce sera de l'ordre de 500 € par mois avec les radiateurs à fond.** »

La maison pourrait être rénovée mais la note est trop salée pour Céline qui peine à trouver du travail.

« **Pour rien au monde je n'irais vivre ailleurs !** »

Pourtant, hors de question de quitter cette maison : « **Elle est dans la famille depuis plusieurs générations, c'est un gros attachement. Pour rien au monde je ne quitterai cette maison, même si je ne trouve aucune aide et qu'elle s'effondre sur moi.** »

Céline commençait à perdre espoir, mais sa rencontre avec le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT) lors du colloque l'a rassurée : « **C'est un organisme qui pour-**



Stella, Céline, Agnès et Régine Komokoli, conseillère départementale d'Ille-et-Vilaine, ont raconté leur combat pour sortir du mal-logement, lors d'un colloque organisé par la fondation Abbé Pierre à Guingamp, mardi dernier. | PHOTO : OUEST-FRANCE

rait m'aider à améliorer mon logement, ou au moins, m'orienter vers la bonne direction. »

Un lieu pour vaincre l'isolement

L'histoire d'Irène est complètement différente : cette femme d'une quarantaine d'années a quitté Mayotte après le décès de son fils. Elle est arrivée en France, seule et sans logement. Les urgences sociales, au 115, lui ont trouvé une place dans une auberge, à Guingamp. Irène a désormais un toit, mais se sent seule.

Elle a été orientée vers l'accueil de jour de la maison de l'Argoat à Guin-

gamp : « **Ici, je me sens beaucoup mieux, je suis entourée par les assistantes sociales, on fait des jeux, des ateliers, on discute...** »

Redonner de la dignité

Émue par le témoignage d'Irène, qui lui rappelle sa propre histoire, Régine Komokoli, conseillère départementale d'Ille-et-Vilaine, est aussi venue partager son expérience de mal-logée : « **Ça fait plus de vingt ans que j'ai fui la République centrafricaine à cause de la guerre. J'ai été sans papier, j'ai connu des violences conjugales et je me suis retrouvée à la rue, avec mes trois enfants. Dans**

cette situation, on est humiliée, frustrée, mais on a aussi des enfants à rassurer et on ne peut pas casser leurs rêves... »

Depuis, Régine Komokoli est devenue élue départementale. Avec son amie Stella, elles ont monté le collectif Kuné, qui cherche à redonner confiance aux femmes des quartiers. Certaines, comme Régine et Stella, connaissent des situations de mal-logement ou de violences conjugales. Kuné les aide à retrouver leur dignité, parce que c'est le plus important finalement.

Scandola GRAZIANI BRANQUET.

« Les collectivités ne peuvent pas faire à la place de l'État »

70 000 personnes seraient mal-logées en Bretagne, selon le dernier rapport de la fondation Abbé Pierre. Une situation qui s'est aggravée ces trois dernières années, faisant de la Bretagne une région où se loger devient très compliqué. Pour débattre du sujet, la fondation a organisé un colloque à l'Université catholique de Guingamp, mardi.

Certains dirigeants d'associations ont pris la parole, comme Noël Lemoine, président de la communauté Emmaüs des Côtes-d'Armor : « **Nous, on serait prêt à ouvrir des places d'hébergement d'urgence, mais quand on essaye d'en parler aux collectivités, elles nous répondent que ça ne fait pas partie de leurs compétences, et elles se renvoient la balle...** »

Même son de cloche, un brin plus vindicatif, pour Jean-Luc Galonnier,

président de l'association guingampaise Alchi (Association de lutte contre l'habitat indigne) qui s'indigne : « **La Bretagne est en train de devenir une terre d'asile pour les marchands de sommeil et les loueurs de taudis !** »

L'État pointé du doigt

Pourtant, les élus disent déjà faire le maximum à tous les échelons des collectivités. Mais tous sont d'accord pour pointer du doigt la responsabilité du gouvernement : « **On ne peut pas faire à la place de l'État, parce qu'on n'a pas les moyens pour ça,** » explique Fanny Chappé, conseillère régionale en charge du logement.

Selon elle, la seule chose sur laquelle peut agir la Région, c'est sur le foncier. On pourrait par exemple mettre à disposition une partie du foncier qui appartient à la Région

pour faire du logement ».

À l'échelle des Côtes-d'Armor, le sentiment d'impuissance est partagé : « **On a conscience de la situation, mais entre avoir la volonté politique de régler le problème et avoir les moyens de le faire, il y a un immense fossé,** » déplore Gaëlle Routier, vice-présidente départementale déléguée au logement et à l'habitat.

Des bailleurs parfois récalcitrants

En Ille-et-Vilaine, l'élue déléguée à l'insertion et à la lutte contre la pauvreté, Caroline Roger-Moigneux, lui emboîte le pas : « **Le Département est volontaire, mais nos dispositifs sont saturés. On ne peut pas continuer à prendre la place de l'État sans le mettre face à ses responsabilités.** »

Quant aux maires bretons, ils sont prompts à agir directement face au mal-logement, en rédigeant des arrêtés contre l'insalubrité ou en mettant en demeure les bailleurs récalcitrants, mais ils se heurtent parfois à une certaine hostilité : « **J'ai fait passer un arrêté, et j'ai été agressé par un propriétaire qui ne voulait pas régler le problème d'insalubrité,** » témoigne Fanny Chappé, également maire de Paimpol, dans les Côtes-d'Armor.

À ces difficultés s'ajoutent les contraintes liées à l'objectif de « zéro artificialisation nette » du gouvernement, qui accroît la tension sur l'accès au foncier et complique la tâche des élus locaux. De quoi replacer le dialogue entre l'État et les collectivités au cœur du sujet de la crise du logement breton.

S-G.B.

La Bretagne en bref

Peine confirmée en appel pour le djihadiste Guiavarch

Né d'un père breton et élevé par sa mère, d'abord à Paris, le djihadiste Kevin Guiavarch, aujourd'hui âgé de 30 ans, a été jugé cette semaine en appel devant la cour d'assises spéciale de Paris : il a été condamné, hier soir, à 14 ans de réclusion, assortie d'une période de sûreté des deux tiers, pour association de malfaiteurs terroriste, comme en première instance. Il est l'un des premiers Français à s'être rendu en Syrie en 2012 avant

de faire allégeance à l'organisation État islamique.

Son épouse de 41 ans rejugée avec lui est condamnée à 6 ans d'emprisonnement avec un aménagement sous bracelet électronique. Comme lors du premier procès également.

C'est le parquet général qui avait fait appel des condamnations de mars 2022. Hier, il avait requis 18 ans de réclusion contre Kevin Guiavarch et 12 ans contre sa compagne.

Traite d'êtres humains : quatre et deux ans de prison requis

Poursuivis pour « traite d'êtres humains », l'ex-gérant d'une entreprise de ramassage de volailles, âgé de 63 ans, et sa compagne de 38 ans ont fait face, jeudi, au tribunal de Brest (Finistère), à quinze travailleurs. Tous ont, à nouveau, raconté avoir été « exploités dans des conditions incompatibles avec la dignité humaine », entre mars 2018 et septembre 2020, à Saint-Sauveur, Morlaix, Scrignac et Landivisiau. Un couple a pourtant déjà été jugé et condamné, en première instance, le 13 octobre dernier. Mais en son absence, après avoir « raté » la première audience.

Le juge Xavier Jublin a demandé aux quinze hommes, originaires de Côte d'Ivoire et de l'île-Maurice : « **Pourquoi être restés dans des conditions aussi épouvantables ?** » Ils ont répondu : « **Parce qu'il nous avait promis de nous obtenir un titre de séjour.** »

Dénonçant le « cynisme absolu » de l'ex-gérant de la société Prestavic, aujourd'hui liquidée, la procureure Solenn Briand a requis quatre ans de prison ferme avec mandat de dépôt contre lui. Et contre son épouse, pour complicité, une peine de deux ans de prison, dont un avec sursis. Le jugement sera rendu le jeudi 6 juillet. Délivré à Brest le 31 mai 2023, 8:32:23

Vannes, finaliste des plus beaux marchés de France



Le marché de Vannes, qui a lieu les mercredis et vendredis, s'étend sur plusieurs rues et places du centre-ville. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Vannes (Morbihan), élu plus beau marché de France en 2023 ? Pour la sixième année, le JT de 13 heures de TF1, en partenariat avec Ouest-France et de nombreux autres titres de la presse quotidienne régionale, organise les concours « Votre plus beau marché » dans les régions de France métropolitaine et de l'outre-mer.

Hier, les dix finalistes ont été dévoilés dans le JT de 13 h de TF1 par Marie-Sophie Lacarrau. Le marché de Vannes, qui représentera donc la Bretagne, est installé dans l'intra-muros. Il propose également deux halles à Vannes, à 2706 et 26992. 0098149944, le 5/30/2023, 8:32:23

Une nouvelle section 2x2 voies à Rostrenen

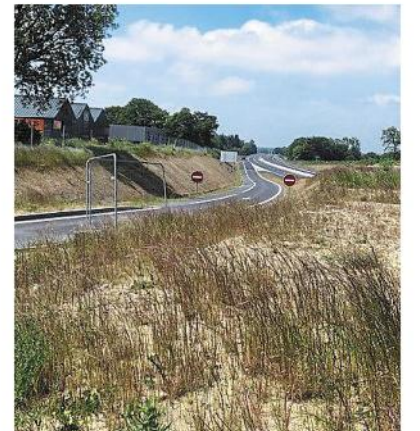
La mise en 2x2 voies de la RN164, c'est une vieille et longue histoire. Le contournement de la commune sera mis en service mercredi.

La mise en 2X2 voies de la RN 164, dans le Centre-Bretagne, c'est une vieille histoire. Mais elle avance petit à petit. La Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) annonce l'ouverture à la circulation, mercredi prochain, de la section 2 à hauteur de Rostrenen. Dans les faits, il s'agit de la déviation de la commune.

Les travaux ont été lancés en 2020 et se finalisent : c'est 5,2 km de chaussées neuves et huit ouvrages (cinq rétablissements routiers et trois passages pour grande faune). « **L'opération de mise à 2x2 voies de la RN164 est un projet structurant pour la Bretagne et l'attractivité des territoires traversés,** appuie la Dreal. Elle est divisée en plusieurs tronçons. Certains sont à l'étude (Mûr-de-Bretagne), d'autres en travaux (Rostrenen) ou déjà mis en service (Loudéac, Saint-Méen et Château-neuf-du-Faou). L'activité des travaux sera encore intense en 2023. »

La fin des travaux prévue pour 2026

Les enjeux de la RN164 sont d'offrir une alternative aux axes littoraux et permettre le désenclavement du Centre-Bretagne. « **L'opération permet d'assurer la continuité de l'aménagement à 2x2 voies entre les sections déjà aménagées de Carhaix -**



La nouvelle section, qui sera ouverte le 31 mai, permettra de contourner Rostrenen. | PHOTO : OUEST-FRANCE

Le Moustoir à l'ouest et de Gouarec - Saint-Gelven à l'est. »

À hauteur de Rostrenen, les travaux sont répartis en trois sections et la fin est prévue pour 2026.

Le budget de l'opération complète a été inscrit sur le contrat de plan État Région (CPER) 2015-2022 à hauteur de 65 millions d'euros pour les sections 1 et 2, et à hauteur de 40 millions d'euros pour les travaux de la section 3. Il est cofinancé par l'État et la région Bretagne.

Donovan GOUGEON et Fabienne MENGUY.

La réserve naturelle du Venec s'agrandit

La réserve naturelle nationale du Venec, située à Brennilis, au cœur des monts d'Arrée (Finistère), voit sa surface multipliée par sept.

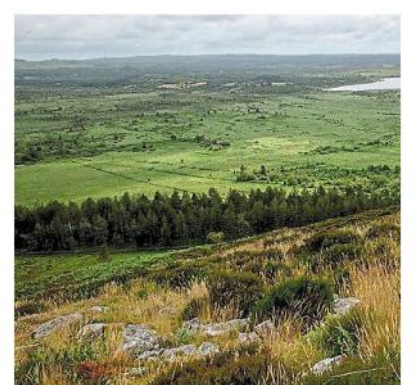
La réserve naturelle nationale du Venec est située à Brennilis, au bord du lac Saint-Michel et au cœur des monts d'Arrée. Elle a été créée le 9 février 1993, sur une surface de 47 hectares de tourbière bombée, de landes et de marais. Un nouveau décret, publié mardi, vient de multiplier sa surface par sept !

« **Cette annonce intervient dans le contexte des 30 ans de la réserve naturelle nationale du Venec, gérée par l'association Bretagne vivante-SEPNB depuis 1994,** » indique la préfecture du Finistère, dans un communiqué.

La seule tourbière bombée de Bretagne

La tourbière du Venec est la seule tourbière bombée de Bretagne, et elle constitue un espace de biodiversité remarquable. Elle abrite notamment une faune et une flore unique. Les enjeux de cette extension ? Intégrer un ensemble de zones humides, protéger ce patrimoine naturel des destructions et porter une attention au patrimoine culturel (vestiges archéologiques).

Cette extension de la réserve du Venec modifie l'ensemble du disposi-



Au cœur des monts d'Arrée, la réserve naturelle du Venec fait l'objet d'une extension. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

tif originel, en portant la surface à environ 334 hectares (ajout de 287 hectares).

Le préfet du Finistère, le maire de Brennilis et la présidente de Bretagne vivante présenteront cette extension à la Maison de la réserve, dans une nouvelle muséographie, le 16 juin. Bretagne vivante organisera par ailleurs, les samedi 17 et dimanche 18 juin, deux jours d'animations, de spectacles et de découverte.

La Région toujours engagée pour les haies bocagères

Le président de la Région Bretagne, Loïc Chesnais-Girard, s'est rendu hier à Piré-Chancé (Ille-et-Vilaine), pour rencontrer des agriculteurs engagés sur le sujet des haies bocagères. Depuis 2008 et le lancement du programme Breizh Bretagne, 700 000 arbres pour 500 km de haies bocagères sont plantés chaque année, dans la région, pour faire face à leur disparition programmée.

« **La haie ne recule plus en Bretagne depuis 2020,** » s'est félicité le président régional, en rappelant que « **60 % des crédits européens dédiés à la haie** » sont destinés à la Bretagne.

Un document, l'Appel de la haie, a

été signé entre Loïc Chesnais-Girard et Afac-Agroforesteries, réseau associatif national dédié à l'arbre et à la haie.

Décimées après la Seconde Guerre mondiale, les haies bocagères ont subi un regain d'intérêt depuis les années 1990, en raison notamment du changement climatique. Lutte contre l'érosion des sols, atout pour la biodiversité... Les atouts des haies ont été répétés par le président et les membres de l'association Afac-Agroforesteries.

« **Il faut espérer qu'un jour, on n'aura plus besoin de subventionner les haies,** » optimise Catherine Moret, secrétaire générale de l'association.

Le 3 juin, journée portes ouvertes dans les sémaphores

La Marine nationale organise une journée portes ouvertes, samedi 3 juin, de 10 h à 17 h, pour faire découvrir les sémaphores des îles du Ponant, souvent méconnus des jeunes Bretons.

Cette initiative, réservée aux jeunes entre 17 et 30 ans, permettra, sur présentation d'une pièce d'identité valide, d'accéder au terrain militaire et de mieux connaître les missions des

sémaphores et les opportunités d'emplois qui s'y rattachent.

En Bretagne, les sémaphores ciblés par cette journée sont ceux du Talut (Belle-Ile), Beg Melen (Groix), Le Stiff (Ouessant), Batz et Bréhat. Les sémaphores armés par la Marine nationale ont pour mission de surveiller le trafic maritime aux abords des côtes françaises et de coordonner les secours en mer.

Cosmétiques : Lessonia a l'innovation dans la peau

En vingt ans, la société Lessonia s'est fait sa place sur le marché des ingrédients cosmétiques. Basée près de Brest (Finistère), elle développe aussi des produits pour de nombreuses grandes marques.

L'entreprise



Sébastien Guillotin dirigeant de l'entreprise Lessonia, installée à Saint-Thonan, entre Brest et Landerneau.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Peu de monde connaît le nom de Lessonia, et pourtant, de très nombreuses personnes utilisent les produits que cette entreprise bretonne élabore. « La plupart des marques cosmétiques ont recours à nos ingrédients, et une grande partie, nos cosmétiques à façon (N.D.L.R. : des produits fabriqués pour le compte d'une autre marque) », décrit Sébastien Guillotin, dirigeant de cette société installée à Saint-Thonan, entre Brest et Landerneau, dans le Finistère.

Mais avant d'être numéro un mondial sur le marché des particules exfoliantes et leader européen sur les masques en tissu pour le visage, la spécialité de la maison, c'est d'abord été il y a vingt ans, avec des algues.

Algues micronisées

« Le premier marché historique, c'était la nutrition animale, raconte Benoît Le Hir, responsable de la partie production (environ 70 salariés sur 230 au total). On micronisait du lessonia, une algue du Chili, pour l'utiliser dans des aliments pour les cochons. »

Mais rapidement, un autre marché, la thalassothérapie, s'est imposé, les mélanges d'algues en poudre per-



Lessonia fabrique des ingrédients, mais aussi des cosmétiques, comme ces shampoings solides, pour de nombreuses entreprises en France et à l'étranger.

PHOTO : OUEST-FRANCE

mettant cette fois-ci de réaliser des soins pour le corps type enveloppements. Coques de coco, graines de lotus, peaux d'orange, pépins de kiwi, marc de raisin... Petit à petit, toute une palette d'ingrédients naturels, toujours sous forme micronisée, a rejoint les algues.

Déchets de l'industrie agroalimentaire, ces poudres fines et particules exfoliantes forment une partie des ingrédients – avec les actifs, les eaux (d'algues par exemple), les huiles, les pétales de fleurs... – vendus aux entreprises cosmétiques, pour l'élaboration de leurs produits.

À raison de quelque 500 tonnes produites chaque année, ils constituent aujourd'hui 30 % de l'activité de Lessonia. Les 70 % restants, ce sont les 1 000 tonnes annuelles de produits cosmétiques qui sont fabriquées et conditionnées, chaque année, pour le compte de nombreu-

ses marques, en majorité haut de gamme.

Une vague d'embauches annoncée

Aux lotions, gels et autres crèmes, s'est ajoutée récemment une gamme de poudres, pastilles et granulés dits « à réhydrater », c'est-à-dire qu'il suffit à l'utilisateur d'ajouter de l'eau pour obtenir du gel douche, de l'eau micellaire ou encore de la mousse à raser.

Une vingtaine de marques vont prochainement proposer ce type de produits censés réduire de plus de 50 % la consommation d'énergie, d'eau et d'émissions de gaz à effet de serre, par rapport à une fabrication et un conditionnement classiques.

Un nouveau marché sur lequel Sébastien Guillotin mise beaucoup, puisqu'il ambitionne de faire de Lessonia le leader européen en la matière d'ici quelques années.

En forte croissance (30 millions d'euros de chiffre d'affaires, en hausse de 17 % par rapport à l'année précédente), l'entreprise se prépare donc à une nouvelle phase de développement, matérialisée, d'ici à 2025, par la construction d'un nouveau bâtiment de 8 000 m².

Les objectifs affichés sont ambitieux : « Le doublement du chiffre d'affaires dans les cinq prochaines années » et des recrutements en conséquence, pour passer de 230 salariés actuellement à 400 à 450 personnes d'ici à 2028.

Pour cette entreprise réalisant 70 % de son activité à l'export, l'avenir semble donc radieux. Et les algues dans tout ça ? La laminaire a remplacé le lessonia, mais les algues en général, « locales tant que possible, restent présentes dans 40 % de nos produits ».

D. V. H.

La cosmétique, une filière qui pèse en Bretagne

Trois questions à...

Jean-Marc Giroux, président de Cosmed, première association de la filière cosmétique (1).

PHOTO : COSMED



Que pèse la filière cosmétique en Bretagne ?

Cette filière bretonne représente environ 6 000 emplois, 167 entreprises (dont 87 adhérentes à Cosmed) se partageant 1,8 milliard de chiffre d'affaires. Première région en cosmétique marine, c'est-à-dire la cosmétique qui utilise des produits de la mer comme ingrédients (algues, boues, sels...), elle réunit tout ce dont une entreprise peut avoir besoin : la ressource, mais aussi l'appui nécessaire, scientifique notamment, avec des stations de biologie marine (Roscoff, Concarneau et Dinard) qui identifient les principes actifs, des centres techniques, comme le Centre d'étude et de valorisation des algues (Ceva), un pôle de compétitivité...

L'algue semble avoir particulièrement le vent en poupe ?

ment le vent en poupe ?

Oui, car elle est une ressource dont l'éventail des possibles, en matière d'innovation, est loin d'être complètement exploré. C'est une cosmétique ancestrale, mais qui s'est développée en étant enrichie de nombreux nouveaux principes actifs, au point de devenir une science cosmétique à part entière. Cette ressource dépasse d'ailleurs largement l'ingrédient, avec des déclinaisons possibles sur des parties d'emballage par exemple.

La ressource est-elle toujours locale ? Pour le marché alimentaire, beaucoup d'algues sont importées d'Asie...

En cosmétique, il y a assez peu d'importations d'algues. C'est un produit fragile, donc les transformations sont faites très proches des lieux de récolte. Tout l'intérêt de la cosmétique marine bretonne, c'est d'avoir cette identité locale, en circuit court. Il y a aussi eu une évolution très importante, qui fait qu'on passe d'une algue récoltée, donc prélevée dans son milieu naturel, à une algue cultivée.

Recueilli par
Delphine VAN HAUWAERT.

(1) Cosmed a organisé une rencontre professionnelle à Brest jeudi.



Dans cet atelier, chez Lessonia, on trie les pétales de fleurs, utilisés comme éléments décoratifs dans des cosmétiques.

PHOTO : OUEST-FRANCE

À l'écoute des cétacés pour mieux les protéger

Ce système développé par l'entreprise Sercel underwater acoustics, à Brest dans le Finistère, pourrait être utilisé dans le secteur des énergies renouvelables en mer.



Ce système de surveillance acoustique passive permet d'écouter les chants des mammifères marins et de les détecter sans les gêner.

PHOTO : ILLUSTRATION OUEST-FRANCE

Le projet

Sercel underwater acoustics se spécialise dans la conception de capteurs ultraprécis destinés à l'exploration sous-marine. Les instruments développés par Sercel servent, notamment, à cartographier les fonds marins. Fondée en 1956 et désormais basée à Carquefou, près de Nantes (Loire-Atlantique), l'entreprise met ses technologies, entre autres, au service du secteur parapétrolier. Aujourd'hui, elle travaille également dans le domaine des énergies marines renouvelables (EMR).

Les détecter sans les gêner

Depuis 2007, un petit détachement de l'entreprise s'est installé à Brest (Finistère). Sa mission ? Imaginer une solution qui permettrait de détecter la présence de cétacés. « Lors de campagnes de sondage, nous nous assurons qu'il n'y a aucun cétacé dans la zone afin de limiter les nuisances sur les mammifères marins », explique Christophe L'Her, directeur du site brestois. C'est ainsi

que la solution QuietSea a vu le jour.

Il s'agit d'un système de surveillance acoustique passive qui permet d'écouter les chants des mammifères marins et de les détecter sans les gêner. « Initialement, QuietSea a été utilisé pour de l'exploration systématique. On l'a décliné pour répondre aux besoins des acteurs des EMR, et plus récemment du transport maritime », précise Christophe L'Her.

Collision avec des navires, captures accidentelles dans les filets de pêche, bruits sous-marins liés à l'activité humaine sont autant de menaces pour les mammifères marins. « Les incidences du bruit sous-marin sur les cétacés sont nombreuses et provoquent notamment des changements de comportement, pouvant induire un risque de surmortalité directe et indirecte », rapporte le ministère de la Transition écologique et solidaire dans son plan d'action pour la protection des cétacés. QuietSea pourrait alors être une des solutions pour mieux cohabiter avec ces mammifères.

La solution QuietSea, qui n'est pas

encore commercialisée, prend aujourd'hui plusieurs formes : « Nous avons développé des bouées équipées d'hydrophones qui peuvent être déployées autour d'un parc hydrolien par exemple. La solution peut aussi être intégrée à un drone de surface [bateau navigant sans équipage, NDLR] », explique Christophe L'Her.

Un dispositif actuellement en phase de test

Plusieurs tests sont en cours. Notamment avec le navire de croisière Jacques-Cartier, auquel Sercel a intégré un hydrophone à la coque pour détecter le cétacé. « Sur la côte ouest du Canada, une réflexion est également menée autour des lignes de mouillage pour la pêche aux homards, dans lesquelles se prennent les baleines. Les applications de la solution QuietSea peuvent être multiples et permettraient ainsi d'adapter l'activité humaine à celle des cétacés. »

Déjà en vente à 613b463a-2706-11e6-89b2-0081c40a44 le 5/30/2023, 8:32:23 AM



A+

SAMSUNG

Four NV7B4550VAK BESPOKE

Dual Cook Flex | Encastrable | Nettoyage pyrolyse
Porte froide | Cuisson vapeur | Cuisson Air sous vide

949,99€⁽¹⁾
699,99€

dont 100€ remboursés en différé par Samsung⁽²⁾
et 10,00€ d'éco-part.

Bon plan



Commandez, on se charge de vous livrer⁽³⁾



darty.com

Du 26 mai au 18 juin 2023
(1) Prix le plus bas pratiqué sur darty.com dans les 30 jours qui précèdent le début de l'opération. (2) Offre de remboursement valable du 26/05 au 18/06/2023 : 100 € remboursés en différé par Samsung pour l'achat d'un four NV7B4550VAK BESPOKE. Codic : 7111304. (3) Pour les « produits volumineux » éligibles. Voir les tarifs et les conditions de livraison et vérifiez votre éligibilité auprès d'un vendeur en magasin ou sur darty.com